



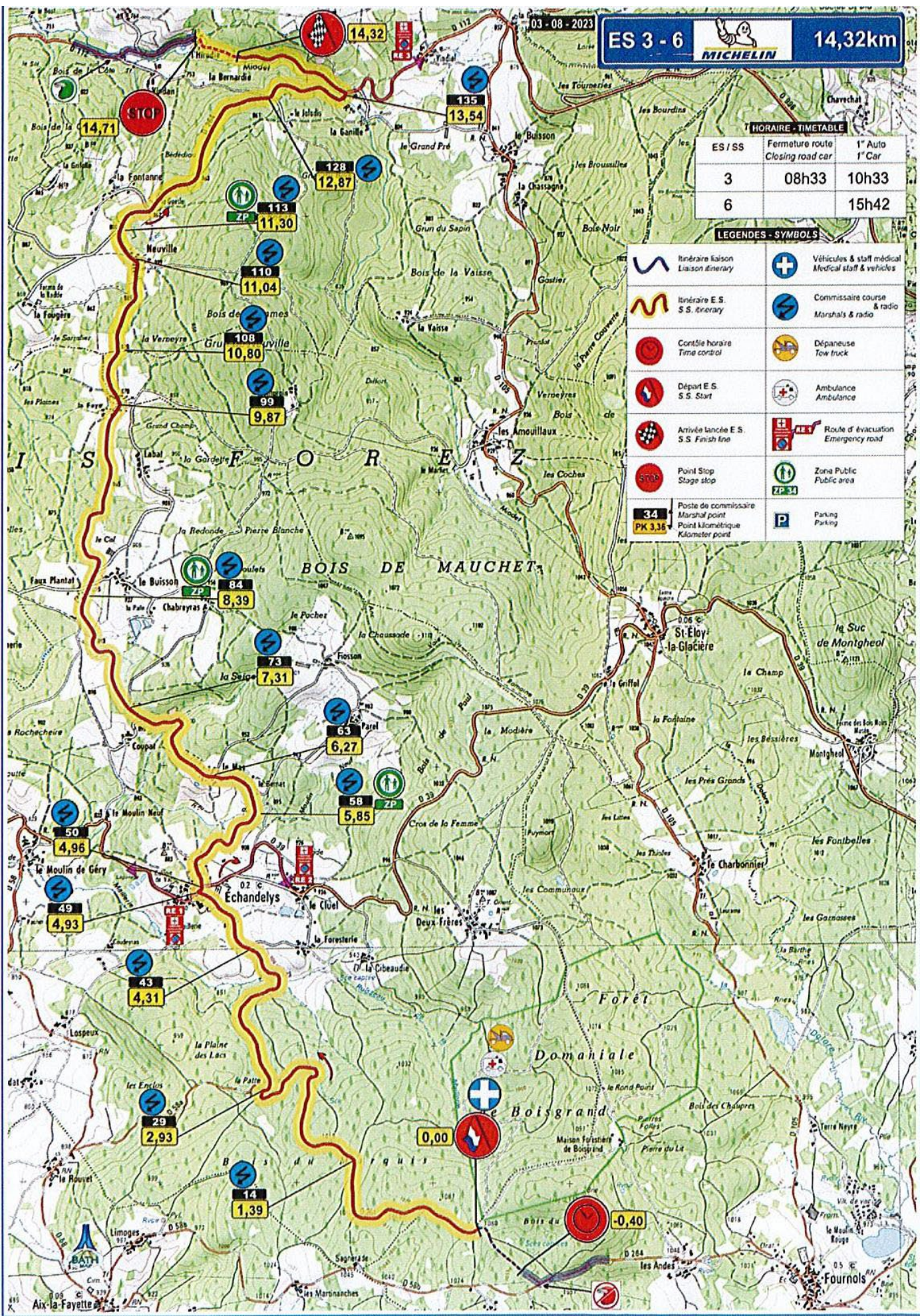


**HORAIRE - TIMETABLE**

ES / SS	Fermeture route Closing road car	1 <sup>er</sup> Auto 1 <sup>st</sup> Car
3	08h33	10h33
6		15h42

**LEGENDES - SYMBOLS**

	Itinéraire liaison Liaison itinerary		Véhicules & staff médical Medical staff & vehicles
	Itinéraire E.S. S.S. Itinerary		Commissaire course & radio Marshals & radio
	Contrôle horaire Time control		Dépanneur Tow truck
	Départ E.S. S.S. Start		Ambulance
	Arrivée lancée E.S. S.S. Finish line		Route d'évacuation Emergency road
	Point Stop Stage stop		Zona Public Public area
	Poste de commissaire Marshal point Point kilométrique Kilometer point		Parking





## Finale de la coupe de France des rallyes



Les 12, 13 et 14 octobre 2023, Ambert accueillera la finale de la Coupe de France des rallyes, avec 200 équipages venus de toute la France.

Avec quelques 250 épreuves inscrites à son calendrier et la participation de plus de 10.000 pilotes et copilotes, la Coupe de France des Rallyes est la discipline du sport automobile la plus prisée des licenciés FFSA (Fédération Française du Sport Automobile). Les meilleurs pilotes des 20 ligues françaises (DOM/TOM compris) sont conviés à l'ultime rendez-vous de la saison : la Finale.

Auzelles figure sur le circuit et accueillera les spéciales N° 3 et 6, le samedi 14 octobre, avec un passage dans la matinée et un autre dans l'après-midi. Des reconnaissances de parcours auront lieu la semaine précédente. Un impact important est à prévoir sur la circulation : les départementales D264 et D112 seront partiellement fermées le 14 octobre de 09h00 à 20h00.

Les bénévoles des associations auzelloises se sont fédérés pour accueillir les spectateurs (parking, buvettes et petite restauration) à la Guesle et à la Ganille.

La 1<sup>ère</sup> voiture de la spéciale N°3 partira à 10h33 de Fournols (départ toutes les minutes).

1<sup>er</sup> Passage prévu à Auzelles aux alentours de 10h40.

La spéciale N°6 est prévue à partir de 15h27, départ de Fournols.

Pour information, les voitures rejoindront l'étape suivante en traversant le bourg d'Auzelles.

Toutes les informations sur : <https://finale-rallyes-2023.fr/parcours/>

**Les accès des services de secours et de soins à domicile seront évidemment maintenus. Les bénéficiaires sont invités à se rapprocher de la mairie (04 73 72 22 56 – 06 82 34 21 57).**



### Informations diverses



**RAPPEL DECHETS VERTS :** Vous avez la possibilité de déposer les branchages pour valorisation par broyage.

Prendre contact avec la mairie au 04 73 72 22 56.



### Éclairage public

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont débuté fin septembre.

Pour rappel, l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune se fera de 23h à 06h.

Un certain nombre de lampes seront supprimées dans les hameaux et le Bourg.



### Médiathèque : portage à domicile

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, même temporairement, et vous êtes intéressé par la réception de documents (livres, DVD...) chez vous par le biais d'un bénévole de la médiathèque ? Pour cela, il vous suffit de contacter la médiathèque (04 73 82 40 45), ou la mairie d'Auzelles (04 73 72 22 56).

La médiathèque est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12h 00.



## Reboisement

La réglementation des boisements est en cours de révision et sera applicable pour 30 ans.  
Pour toute question contacter la mairie : 04 73 72 22 56.



## Marché hebdomadaire

Le marché reprendra ses horaires d'hiver de 16h30 à 18h00, les semaines impaires, à partir du vendredi 27 octobre.



## Vente des Sections de Villages

La Commune a reçu 46 demandes, le Conseil Municipal en a validées 37 selon le règlement établi par la Commission chargée de la vente des sectionaux.

Un vote des électeurs membres de chaque section concernée sera organisé d'ici la fin de l'année.

### ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE

Vous souffrez d'une pathologie chronique et vous souhaitez vous maintenir en forme ou retrouver votre mobilité au quotidien, Rejoignez l'Association Kass'patt.

Kasspatt est une jeune association créée en 2018 et qui a pour objet de promouvoir l'activité physique régulière à destination de toute personne porteuse de pathologie chronique et du public fragile.

Les objectifs de l'association :

- Se remettre en mouvement par le biais d'activité physique adaptée afin de maintenir et /ou améliorer la santé ;
- Créer du lien social et restaurer l'estime de soi par la reconnaissance et l'appartenance à un groupe ;
- Permettre aux séniors de maintenir leur autonomie.

Les cours sont encadrés par des professionnels qui ont suivi une formation spéciale « Activité Physique Adaptée ». Aucune notion de compétition lors des cours, seulement de la bonne humeur et des mouvements simples et faciles à réaliser, chacun à son rythme. Le patient doit être muni d'une ordonnance de son médecin traitant.

La cotisation annuelle est de 50 € payable après le cours d'essai.

Les séances ont lieu à : Cunlhat (mardi de 09h15 à 10h15 ou 10h15 à 11h15 au gymnase)



La licence IV a été louée pour 3 ans au salon de thé Verre d'Auzelles, place de l'église.

La commune remercie l'association Memoriam Crusades et son président Ludovic Prat-Douané pour le don de 300 €, suite à la dissolution de celle-ci.

Édité par la Commune d'Auzelles  
☎ 04 73 72 22 56  
✉ auzelles.mairie@orange.fr  
© photos : Marie-Paule Dauphin  
Marie-Laure Nunes - Danièle Archeny



IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Directrice de publication : Marie-Laure Nunes  
Rédaction : équipe municipale  
Création graphique bénévole :  
Atelier Verre d'Auzelles  
Et son Publication gratuite